



DECLASSEMENT

CHEMIN RURAL DIT DE LA PLAINE DE NANTEUX

NOTICE EXPLICATIVE

OBJET :

La présente enquête publique a pour objet de prévoir le déclassement d'une partie du chemin rural dit « de la Plaine de Nanteux », en vu de son aliénation.

CARACTÉRISTIQUES LES PLUS IMPORTANTES :

- Cette partie de chemin rural n'est plus utilisée et est exploitée par un agriculteur, elle mène au secteur de la carrière exploitée par la SARL DESCOMBES
- La SARL DESCOMES possède son propre accès pour mener à la carrière (parcelle A 660)

RAISONS POUR LESQUELLES LE PROJET A ÉTÉ RETENU :

L'implantation d'une aire d'accueil des gens du voyage au lieu-dit « Nanteux » et « Les Iles » a été validée par la Communauté de Communes Arve et Salève le 16 juillet 2014 et par la commune de Reignier-Ésery le 22 juillet 2014.

Cette partie de chemin rural empiète sur le projet défini par la commune.

Le chemin rural tel qu'il est inscrit sur le cadastre n'existant plus il convient d'aliéner cette partie aux propriétaires riverains, surface à déclasser : 264 m².

La Commune de REIGNIER-ESERY a donc décidé la mise à l'enquête publique du projet de déclassement d'une partie du chemin rural dit de la Plaine de Nanteux.

A Reignier-Esery le 19 janvier 2016

L'Adjointe au Maire déléguée à l'agriculture,
à l'environnement et au développement durable

Béatrice DUBET

*vu, la commission
enquête
le 10.02.2016
L. Dubet*